



## Fédération CFDT Santé Sociaux SECTEUR PUBLIC

### Compte-rendu

---

### Compte-rendu de négociations du lundi 14 décembre 2009 - Fonction publique hospitalière -

#### Étaient présents :

- Pour l'Administration : DGAFP, DHOS, Direction du budget, Direction de la sécurité sociale
- Pour les organisations syndicales : CGT, FO, UNSA, CFTC, SNCH, CFE/CGC, SUD
- Pour la CFDT Santé-sociaux : Liliane DASSIS, Angèle RATZMANN, Catherine MARCHAND

Cette réunion a marqué la reprise de négociations multilatérales. Alors que cette séance était prévue pour les paramédicaux, c'est un projet de protocole d'accord sur l'ensemble de la négociation qui a été envoyé aux organisations syndicales par mail samedi en fin d'après-midi !

La séance a débuté à 14h30 par une déclaration de Madame PODEUR, Directrice de la DHOS, qui souligne que le protocole proposé tient compte des réunions précédentes en bilatérales ou multilatérales, excepté la filière socio-éducative qui est subordonnée aux réflexions en cours dans la Fonction Publique Territoriale.

L'ensemble des organisations syndicales ont dénoncé l'envoi du protocole et son contenu la veille de la réunion, avec des annexes remises sur table.

Pour la CFDT, ce protocole est jugé insuffisant par rapport aux grilles proposées ; il est inacceptable en l'état sur les contreparties demandées aux paramédicaux (abandon de la catégorie active, un an pour 10 ans de travail), et sur le calendrier proposé (jusqu'en 2016).

Nous avons réinterpellé la DHOS sur les négociations de la filière socio-éducative pour laquelle aucune réunion n'a eu lieu, sur la non-prise en compte de nos propositions de reprise d'ancienneté pour toutes les catégories, sur l'adéquation entre les grilles cadres proposées et le travail en cours sur les rôles et missions.

D'autre part, nous avons fait part de notre étonnement sur une signature par volets du protocole, principe qui n'avait jamais été abordé jusque là.

La DHOS a mis comme préalable à toute discussion les contreparties ; ce qui a bloqué le débat sur ce sujet.

---

**Fédération CFDT des services de santé et services sociaux**

47/49 avenue Simon Bolivar 75950 Paris cedex 19 - Tél. 01 56 41 52 00 - Fax 01 42 02 48 08

Mèl : [federation@sante-sociaux.cfdt.fr](mailto:federation@sante-sociaux.cfdt.fr) – Site Internet : [www.sante-sociaux.cfdt.fr](http://www.sante-sociaux.cfdt.fr)

Extranet : [www.cfdt-sante-sociaux.net](http://www.cfdt-sante-sociaux.net)

De ce fait, les organisations syndicales ont demandé une suspension de séance pour réfléchir à la suite à donner.

Il a été décidé par toutes les organisations syndicales, sauf le SNCH, de formuler un communiqué commun qui demande de retirer des négociations le sujet de la catégorie active (possibilité de départ à 55 ans pour pénibilité). Ce communiqué a été envoyé ce jour à la presse.

Madame PODEUR n'ayant pas mandat pour accéder à cette demande, les organisations syndicales quittent la séance.

**La prochaine réunion du 22 décembre 2009 sera soit confirmée, soit infirmée.**